

Département de la formation, de la culture et des sports – Route de Moutier 16, 2800 Delémont

Route de Moutier 16
CH-2800 Delémont
t +41 32 420 54 00
f +41 32 420 54 01
secr.dfcs@jura.ch

A l'attention des parents des élèves de 9^e année
par les directions des Ecoles secondaires

Delémont, le 3 novembre 2025

Nouvelle grille horaire de l'Ecole secondaire

Madame, Monsieur,

Afin de répondre aux défis actuels de l'Ecole, le Département de la formation, de la culture et des sports (DFCS) a jugé nécessaire de réviser en profondeur la grille horaire actuelle du degré secondaire, celle-ci datant de plus de trente ans. Ce projet a été élaboré en collaboration étroite avec les partenaires scolaires de l'école obligatoire et postobligatoire.

La nouvelle grille horaire entrera en vigueur à la rentrée scolaire 2026 pour tous les degrés de l'école secondaire. Ainsi, tous les élèves poursuivront leur scolarité selon ce nouvel aménagement. Les disciplines resteront organisées en cours communs, cours à niveaux et cours à options. Toutefois, le système actuel des quatre options disparaîtra au profit de deux options dont l'une sera au choix de l'élève, conçue pour stimuler les intérêts et valoriser les talents de chacune et chacun.

Cette nouvelle approche vise à donner davantage de cohérence au parcours scolaire et à renforcer la qualité des apprentissages. Elle offrira à chaque élève une orientation spécifique plus adaptée, tout en garantissant des perspectives d'évolution dans tous les domaines. Nous sommes convaincus que cette évolution constitue une opportunité pour votre enfant en proposant un enseignement renforcé vers la suite de sa formation professionnelle tout en assurant la continuité des apprentissages scolaires.

Des informations détaillées vous seront transmises dans le courant du mois de novembre. Votre enfant disposera alors de tous les éléments nécessaires pour effectuer un choix d'option en concertation avec vous, ses enseignantes et enseignants.

Cette nouvelle grille horaire n'est pas une rupture mais une progression naturelle. Elle s'appuie sur ce qui a déjà fait ses preuves tout en intégrant des améliorations attendues. Nous sommes convaincus qu'elle permettra à votre enfant de mieux se projeter et de s'épanouir dans ses apprentissages scolaires.

Nous vous remercions de votre confiance et vous adressons, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.



Martial Courtet
Ministre de la formation, de la culture et des sports



Fred-Henri Schnegg
Chef de service